

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 11/104 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE POUR L'EXERCICE 2010

---

SEANCE DU 26 MAI 2011

L'An deux mille onze et le vingt-six mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, GUERRINI Christine, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme BIANCARELLI Viviane à M. STEFANI Michel  
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean  
M. MOSCONI François à M. ORSUCCI Jean-Charles  
Mme RISTERUCCI Josette à Mme FEDI Marie-Jeanne  
Mme SCIARETTI Véronique à Mme GIACOMETTI Josepha  
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea.

#### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

**CONSTATE** que le Compte Administratif de l'exercice 2010 présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse est en concordance avec le Compte de Gestion présenté par le Payeur de Corse.

**ARTICLE 2 :**

**CONSTATE** qu'aucune majorité ne s'est prononcée contre le Compte Administratif de l'exercice 2010.

**ARTICLE 3 :**

**APPROUVE** en conséquence le Compte Administratif de l'exercice 2010 tel qu'il est présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse ;

**ACTE** que le résultat de la section de fonctionnement est de 108 512 431.13 € et le solde d'exécution de la section d'investissement de - 60 066 158.25 € ;

**ACTE** que le résultat des comptes de la Collectivité est un excédent de 48 446 272.88 €.

**ARTICLE 4 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 mai 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXES**

**RAPPORT DU PRESIDENT  
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Conformément aux dispositions prévues aux articles L. 1612-12 et suivants, ainsi qu'à l'article L. 4422-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le compte administratif pour l'exercice 2010 de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi que le compte de gestion de Monsieur le Payeur de Corse conforme à ce compte administratif.

**I. Les résultats de l'exercice 2010**

L'instruction budgétaire M71 prévoit que l'Assemblée constate le résultat de l'exercice à la clôture de celui-ci. Ce résultat est dégagé sur la section de fonctionnement en retranchant le total des dépenses mandatées en 2010 du total des titres de recettes émis. Ce résultat de l'exercice additionné au résultat antérieur reporté donne le résultat cumulé qui permet de financer la section d'investissement.

**1. Un résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 en baisse par rapport à 2009**

Le résultat de fonctionnement s'établit à 108,5 M€, soit une baisse de 11,9 % par rapport au résultat de l'exercice 2009 qui s'établissait à 123,2 M€.

Cette baisse est due à une augmentation des dépenses totales (+ 6,5 %) plus importante que celle des recettes totales (+ 2,34 %). Cette baisse du résultat de l'exercice doit être relativisée en raison de sa structure. En effet, elle est principalement causée par l'évolution des dépenses d'ordre qui augmentent de plus de 80 % et qui s'explique par la reprise de l'inventaire comptable réalisée sur la période 2005-2009. Le système de neutralisation des amortissements a permis d'atténuer en partie cette reprise (hausse des recettes d'ordre de 65 %).

L'augmentation des dépenses sur les opérations réelles est contenue avec + 1,2 % alors que les recettes correspondantes accusent un léger fléchissement de - 0,6 %.

	DEPENSES			RECETTES		
	2009	2010 Evo. %		2009	2010	Evo. %
930 Services généraux	62 917 485.16	64 812 513.95	3.01	2 224 847.46	3 170 378.87	42.50
931 Formation professionnelle et apprentissage	29 201 290.55	27 443 124.49	-6.02	14 652 892.39	13 437 694.08	-8.29
932 Enseignement	14 231 942.03	16 255 523.69	14.22	1 002 065.37	1 029 177.71	2.71
933 Culture, sports et loisirs	14 882 915.66	14 353 396.77	-3.56	1 736 300.84	2 028 585.93	16.83
934 Santé et action sociale	250 000.00	241 500.00	-3.40			
935 Aménagement du territoire	663 958.69	458 062.43	-31.01	38 872.00	20 000.00	-39.16
937 Environnement	21 986 979.57	23 710 000.90	7.84	4 320.00		-100.00
938 Transports	218 722 217.15	216 090 278.41	-1.20	9 741 711.34	5 100 737.75	-47.64
939 Action économique	19 505 046.58	23 837 061.43	22.21	566 312.88	349 147.47	-38.35
<b>Sous total</b>	<b>382 361 835.39</b>	<b>387 201 462.07</b>	<b>1.27</b>	<b>29 961 322.28</b>	<b>25 135 721.81</b>	<b>-16.11</b>
940 Impositions directes				3 126 377.00	3 262 985.00	4.37
941 Autres impôts et taxes				164 191 734.92	165 737 244.89	0.94
942 Dotations et participations				324 901 226.00	324 814 700.00	-0.03
943 Opérations financières	12 787 884.58	12 033 087.83	-5.90			
944 Frais fonct. groupes élus	382 804.44	357 205.74	-6.69		619.77	
945 Provisionnement / opérations mixtes		800 000.00				
<b>Sous total</b>	<b>13 170 689.02</b>	<b>13 190 293.57</b>	<b>0.15</b>	<b>492 219 337.92</b>	<b>493 815 549.66</b>	<b>0.32</b>
<b>Total opérations réelles et mixtes</b>	<b>395 532 524.41</b>	<b>400 391 755.64</b>	<b>1.23</b>	<b>522 180 660.20</b>	<b>518 951 271.47</b>	<b>-0.62</b>
946 Transferts entre sections	27 859 138.64	50 501 824.67	81.28	24 442 383.49	40 454 739.97	65.51
<b>Total opérations ordre</b>	<b>27 859 138.64</b>	<b>50 501 824.67</b>	<b>81.28</b>	<b>24 442 383.49</b>	<b>40 454 739.97</b>	<b>65.51</b>
002 Résultats fonctionnement cumulé	0.00	0.00				
<b>Total cumulé de la section</b>	<b>423 391 663.05</b>	<b>450 893 580.31</b>	<b>6.50</b>	<b>546 623 043.69</b>	<b>559 406 011.44</b>	<b>2.34</b>
<b>Solde d'exécution</b>				<b>123 231 380.64</b>	<b>108 512 431.13</b>	<b>-11.94</b>

Tableau 1

## **2. Un résultat d'investissement de l'exercice 2010 excédentaire**

Le résultat d'exercice 2010 de la section d'investissement est excédentaire avec un montant total de 21,558 M€. Le résultat cumulé d'investissement au 31 décembre 2010 s'établit à - 60,066 M€.

Les résultats des exercices 2008 et 2009 étaient également excédentaires avec respectivement 9,761 M€ et 25,259 M€. Le résultat cumulé d'investissement est ainsi passé de - 116,644 M€ au 31 décembre 2007 à - 60,066 M€ au 31 décembre 2010, soit une réduction du déficit de + 48,5 %.

	DEPENSES			RECETTES		
	2009	2010	Evo. %	2009	2010	Evo. %
900 Services généraux	15 449 930.33	6 715 909.11	-56.53	2 606 366.11	11 177 154.49	328.84
901 Formation professionnelle et apprentissage	987 452.99	1 296 316.03	31.28	1 358 750.00		-100.00
902 Enseignement	18 565 691.01	16 665 443.46	-10.24	2 079 255.09	4 415 853.26	112.38
903 Culture sports et loisirs	18 281 777.53	10 480 187.45	-42.67	2 976 518.29	983 137.43	-66.97
904 Santé et action sociale	758 382.76	470 119.76	-38.01		122 000.00	
905 Aménagement du territoire	24 480 870.62	22 768 241.93	-7.00	7 202 057.99	1 361 688.08	-81.09
907 Environnement	18 509 699.33	11 618 706.69	-37.23	1 618 420.26	634 630.00	-60.79
908 Transports	97 913 581.95	73 707 921.78	-24.72	63 749 134.30	18 132 322.67	-71.56
909 Action économique	29 355 868.44	14 930 503.42	-49.14	1 934 984.51	990 225.17	-48.83
<b>Sous total</b>	<b>224 303 254.96</b>	<b>158 653 349.63</b>	<b>-29.27</b>	<b>83 525 486.55</b>	<b>37 817 011.10</b>	<b>-54.72</b>
921 Taxes non affectées						
922 Dotations et participations				36 993 064.66	16 890 878.14	-54.34
923 Dettes et opérations financières	47 115 917.77	47 172 856.35	0.12	40 000 000.00	39 397 943.00	-1.51
<b>Sous total</b>	<b>47 115 917.77</b>	<b>47 172 856.35</b>	<b>0.12</b>	<b>76 993 064.66</b>	<b>56 288 821.14</b>	<b>-26.89</b>
<b>Total opérations réelles et mixtes</b>	<b>271 419 172.73</b>	<b>205 826 205.98</b>	<b>-24.17</b>	<b>160 518 551.21</b>	<b>94 105 832.24</b>	<b>-41.37</b>
925 Opérations patrimoniales	415 069.00	174 017.68	-58.07	512 001.62	174 017.68	-66.01
926 Transferts entre sections	24 442 383.49	40 454 739.97	65.51	27 859 138.64	50 501 824.67	81.28
<b>Total opérations ordre</b>	<b>24 857 452.49</b>	<b>40 628 757.65</b>	<b>63.45</b>	<b>28 371 140.26</b>	<b>50 675 842.35</b>	<b>78.62</b>
001 Solde d'exécution N-1	106 883 757.61	81 624 249.85	-23.63			
923-1068 Excédent fonct. capitalisé				132 646 441.51	123 231 380.64	-7.10
<b>Total cumulé de la section</b>	<b>403 160 382.83</b>	<b>328 079 213.48</b>	<b>-18.62</b>	<b>321 536 132.98</b>	<b>268 013 055.23</b>	<b>-16.65</b>
<b>Solde d'exécution</b>				<b>-81 624 249.85</b>	<b>-60 066 158.25</b>	<b>-26.41</b>

Tableau 2

### 3. Un résultat cumulé de 48,446 M€

Dans le cadre de l'instruction M71, le résultat cumulé s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT
Résultat de fonctionnement hors report	108 512 431.13
Résultat reporté	0.00
Résultat 2010 (a)	108 512 431.13

	INVESTISSEMENT
Solde d'exécution d'investissement hors report	21 558 091.60
Résultat reporté	- 81 624 249.85
Solde d'exécution 2010 (b)	- 60 066 158.25

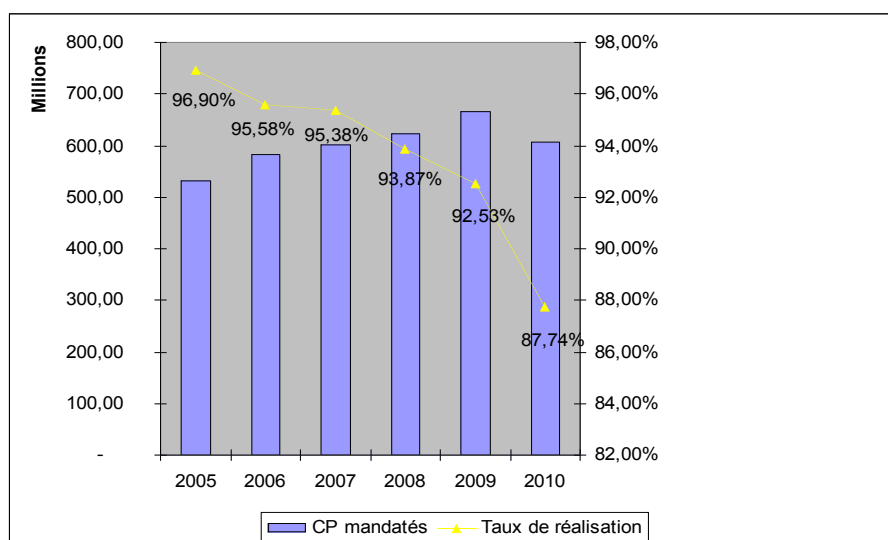
Résultat cumulé (c=a-b)	48 446 272.88
-------------------------	---------------

Lors du vote du budget supplémentaire 2011, l'Assemblée délibérante sera amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat de 2010, soit 108,512 M€. Il viendra couvrir prioritairement le besoin de financement qui est de 60,066 M€. Le solde de 48,446 M€ pourra, ou non, être affecté en section d'investissement au compte 1068 en tout ou partie.

## II. Etat des dépenses et recettes de l'exercice 2010

### 1. Des dépenses en diminution

Les dépenses réelles et mixtes de l'exercice 2010 s'élèvent à 606,217 M€, en diminution de 9.11% par rapport à l'exercice précédent. Le taux de réalisation des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires atteint un niveau de 87,74 %, ce taux de réalisation étant en constante diminution depuis 2005.



Cette évolution générale recouvre une réalité différente au sein de chacune des sections.

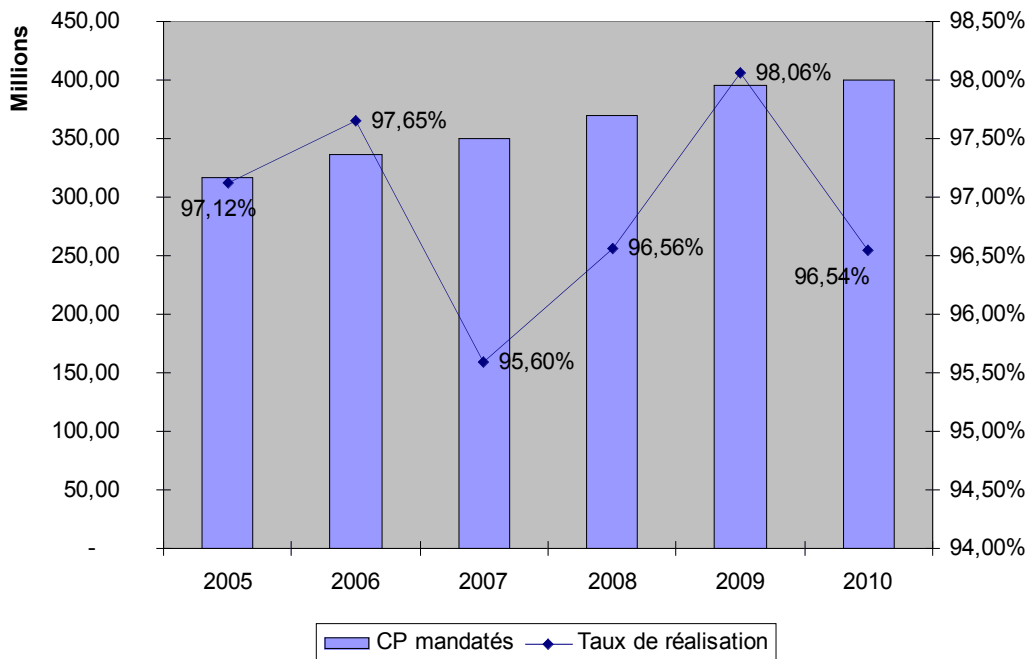


## 1.1 Section de fonctionnement

Le taux de réalisation des dépenses réelles et mixtes de fonctionnement s'établit à 95,98 %, ce qui demeure un très bon résultat malgré une légère baisse de deux points du taux par rapport à l'année précédente.

Les dépenses réelles et mixtes de fonctionnement ont augmenté de 1,23 %<sup>1</sup> par rapport à l'exercice 2009. L'augmentation avait été respectivement de 7,0 % et 5,7 % en 2009 et 2008.

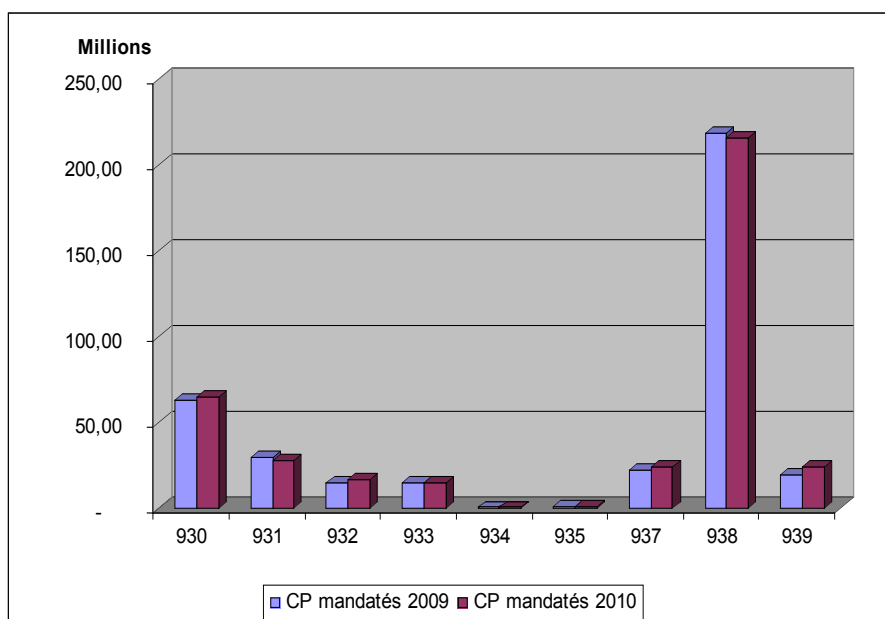
La part des dépenses de fonctionnement sur les dépenses totales s'élève à 66,05 % en raison de la forte baisse des dépenses d'investissement. La proportion était de 59,3 % en 2009.



Seuls les secteurs « Culture sports et loisirs », « action économique » et « enseignement » ont connu une augmentation de leurs dépenses supérieure à 5 % (voir tableau 1 page 3). Le secteur des transports qui représente 56 % des dépenses réelles de fonctionnement a pour sa part subi une baisse de 1,20 %.

Enfin, les dépenses réelles du chapitre des services généraux, représentant 17 % des dépenses réelles totales de fonctionnement en 2010, ont augmenté de 3 %. A l'intérieur de ce chapitre, le montant des dépenses « personnel non ventilé » (fonction 0201) a augmenté de 5,4 %, ce montant reflétant notamment l'achèvement des transferts de personnel TOS et DDE au sein de la Collectivité. Les autres moyens généraux (fonction 0202) ont diminué de 5,0 % par rapport à 2009.

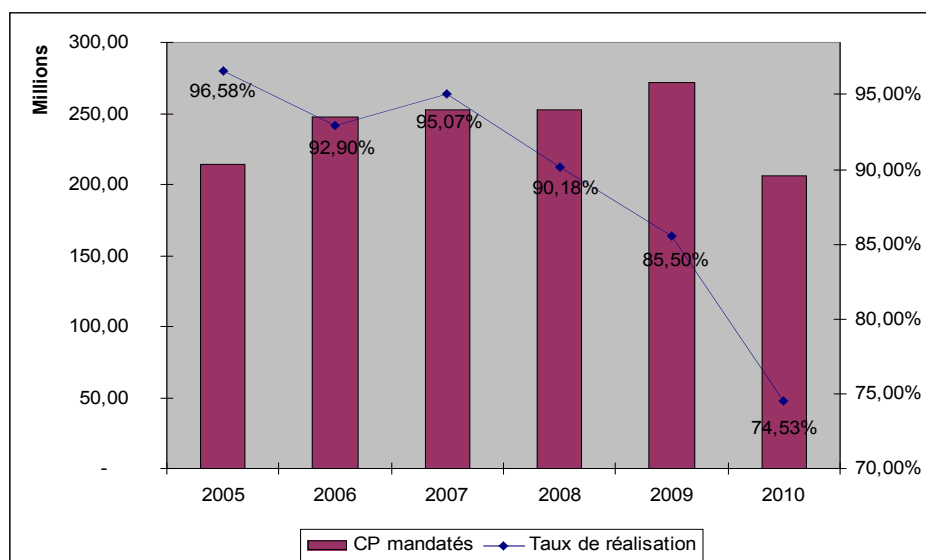
<sup>1</sup> L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1.8 % en 2010 (source INSEE- janvier 2011)



Graphique issu du tableau 1 page 2

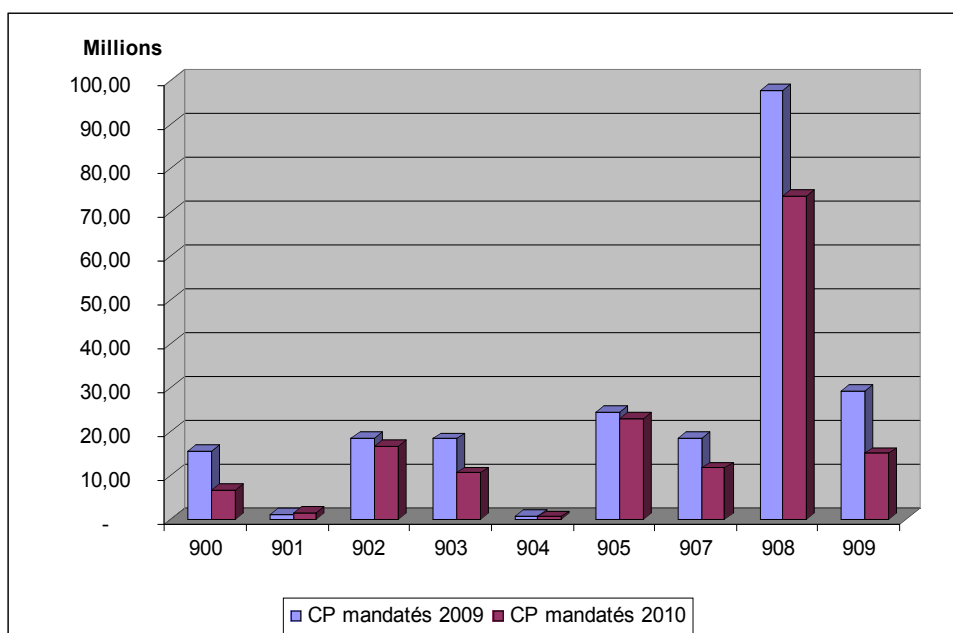
## 1.2 Section d'investissement

Après une augmentation des dépenses réelles et mixtes d'investissement en 2009 de plus de 7 % par rapport à 2008, l'exercice 2010 est marqué par une forte baisse de 24,17 %. Le taux de réalisation des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires est également en baisse avec un taux de 74,53 %, soit près de 11 points en moins par rapport à 2009.



Le niveau des investissements de 2010 rejoint celui de l'année 2005. Cette moindre consommation des crédits de paiements d'investissement s'explique par des facteurs structurels (capacité du tissu économique local à porter les investissements de la collectivité) et conjoncturels (opérations différées).

La baisse des consommations de crédits touchent l'ensemble des secteurs. Les politiques « transport » et « action économique » accusent de fortes baisses avec respectivement - 24,205 M€ et - 14,425 M€.



Graphique issu du tableau 2 page 3

### 1.3 Une contribution aux agences et offices stable

Au sein des dépenses totales de la Collectivité, les dotations versées aux agences et offices représentent 40,79 % (41,50 % et 40 % en 2009 et 2008).

La part des dotations de fonctionnement versées aux agences et offices sur les dépenses totales de fonctionnement de la Collectivité représente 58,75 % en 2010 (57,40 % en 2009) soit une augmentation de 2,35 %. Elle atteint plus de 50,0 % lorsque la DCT est neutralisée.

La part des dotations d'investissement versées aux agences et offices sur les dépenses totales d'investissement de la Collectivité représente 6,53 % (18,3 % et 8,9 % en 2009 et 2008).

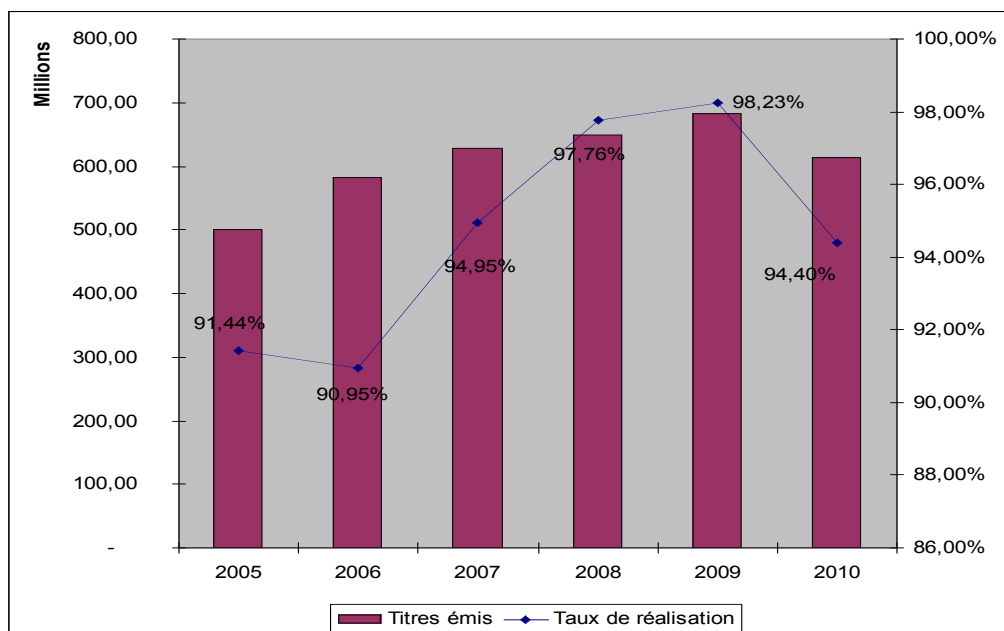
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<b>ADEC</b>	33 383.16	4 459 000.00	<b>4 492 383.16</b>
<b>OTC</b>	0.00	186 999 318.00	<b>186 999 318.00</b>
<b>OEC</b>	3 344 094.52	17 386 231.40	<b>20 730 325.92</b>
<b>ODARC</b>	7 230 334.00	10 199 385.72	<b>17 429 719.72</b>
<b>ATC</b>	2 340 952.40	8 487 291.47	<b>10 828 243.87</b>
<b>OEHC</b>	501 178.10	6 281 547.92	<b>6 782 726.02</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 449 942.18</b>	<b>233 812 774.51</b>	<b>247 262 716.69</b>
<b>Part des dépenses de la collectivité en %</b>	<b>6,53 %</b>	<b>58,75 %</b>	<b>40,79 %</b>

Montants exprimés en €

## 2. Des recettes en baisse

### 2.1 Des recettes en baisse par rapport à 2009

Le taux de réalisation des prévisions budgétaires est élevé avec un taux de 94,40 %. Ce chiffre reflète une réalité toutefois différente entre la section de fonctionnement et la section d'investissement avec des taux respectifs de 100,20 % (comparable à 2009) et 71,44 % (nette baisse par rapport au taux de 85,59 % de 2009).



Le montant total des recettes réelles et mixtes avec un montant de 613,057 M€ est en baisse de 10,20 % par rapport à 2009, la section de fonctionnement étant stable (+ 0,32 %) alors que la section d'investissement connaissant une baisse de plus de 41 % (cf. tableau 1).

En section d'investissement, c'est le secteur des transports qui subit la plus forte chute en valeur avec un montant de titres émis inférieur de 45,616 M€ à celui de 2009. Cela s'explique par le fait que l'année 2010 est une année de transition entre des opérations d'infrastructures importantes terminées en 2009 et d'autres débutant en 2010 en phase « études ».

Il convient également de noter que l'année 2009 avait été marquée par le plan de relance, et qu'à ce titre, la Collectivité avait perçu le FCTVA pour les dépenses d'investissement des années 2008 et 2007.

### 2.2 La structure des recettes reste inchangée

Les dotations de l'Etat (Chapitre 942) s'établissent pour 2010 à 324 814 M€, elles sont stables par rapport à l'année précédente en raison notamment de la non indexation de la Dotation de Continuité Territoriale au sein de la DGD. Elles représentent près de 63 % des recettes totales de fonctionnement (réelles et mixtes).

La fiscalité directe, avec 3,26 M€ en 2010, progresse de 4,15 % par rapport à l'année précédente en raison de la revalorisation annuelle des bases conformément à

l'évolution moyenne annuelle entre 2005 et 2010. Elle représente toujours seulement 0,6 % des recettes totales de fonctionnement.

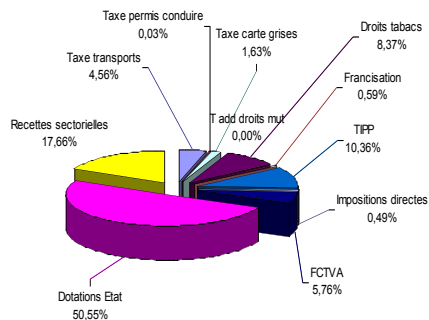
La fiscalité indirecte représente avec 165,72 M€ de recettes une part de 31,9 % des recettes totales de fonctionnement (réelles et mixtes). Cette part est quasiment stable par rapport au 31,4 % de l'exercice 2009. Il est à noter que les droits de consommation sur les tabacs voient leur croissance nettement ralentir par rapport à l'évolution annuelle moyenne. De même, la taxe sur les transports connaît une augmentation de 3,75 % inférieure d'un point à sa croissance annuelle.

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	EVOL 2010/2009 EN %	EVOL MOY 05/10 EN %
Taxe sur les transports	24.11	26.44	27.45	29.06	29.31	30.41	3.75 %	4.75 %
Taxe permis de conduire	0.18	0.19	0.18	0.20	0.17	0.30	76.47 %	10.76 %
Taxe add droits mutation publicité foncière	0.11	0.06	0.03	0.02	0.01	0.03	200.0 %	-22.88 %
Taxe sur les cartes grises	8.19	8.74	10.51	10.84	10.50	10.44	-0.57 %	4.97 %
Droits de consommation sur les tabacs	36.28	40.08	40.23	49.48	53.81	54.74	1.73 %	8.57 %
Droits de francisation	1.97	2.05	3.76	3.67	3.80	3.62	-4.74 %	12.94 %
TIPP	24.90	26.50	43.13	52.15	66.59	66.18	-0.62 %	21.59 %
<b>Impositions indirectes</b>	<b>95.74</b>	<b>104.06</b>	<b>125.29</b>	<b>145.42</b>	<b>164.19</b>	<b>165.72</b>	<b>0.93 %</b>	<b>11.6 0%</b>
<b>Impositions directes</b>	<b>2.68</b>	<b>2.87</b>	<b>2.86</b>	<b>2.97</b>	<b>3.13</b>	<b>3.26</b>	<b>4.15 %</b>	<b>4.00 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>98.43</b>	<b>106.93</b>	<b>128.17</b>	<b>148.38</b>	<b>167.32</b>	<b>168.98</b>	<b>0.99 %</b>	<b>11.42 %</b>

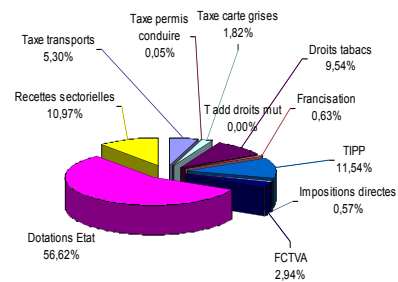
*Montants exprimés en M€*

## Structure des recettes réelles et mixtes (Hors CLTR)

2009



2010



La proportion des recettes sectorielles de la Collectivité a diminué alors que le poids des dotations a augmenté parallèlement de 6 points.

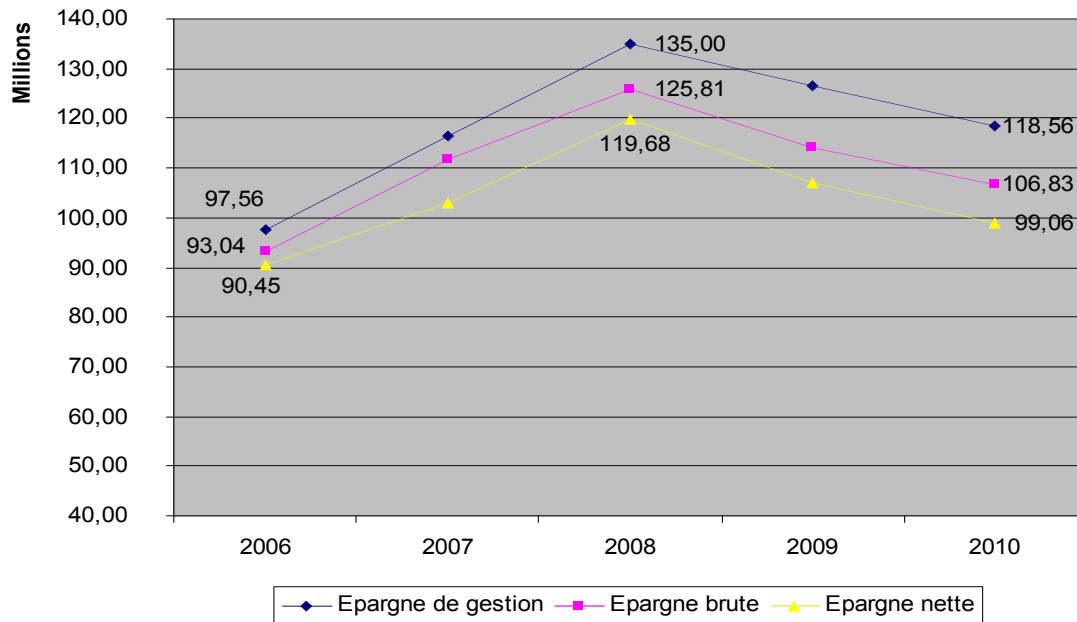
### **3. Soldes d'épargne en diminution depuis 2008**

Depuis 2008, les soldes d'épargnes sont en constante diminution. C'est la conséquence d'une croissance des recettes de fonctionnement inférieure à l'augmentation des dépenses de cette section, ainsi qu'à une augmentation de l'annuité d'emprunt.

Le taux d'évolution annuel moyen sur la période 2008-2010 des différents soldes d'épargne est en forte baisse avec - 6,25 % pour l'épargne de gestion et - 9 % pour l'épargne nette.

	2006	2007	2008	2009	2010	EVOL 10/N-1	EVOL MOY 05-10
Recettes gestion courante	433,512	466,020	504,583	522,180	518,951	-0.62%	4.60%
Dépenses gestion courante	335,956	349,658	369,585	395,532	400,391	1.23%	4.48%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>97,555</b>	<b>116,361</b>	<b>134,997</b>	<b>126,648</b>	<b>118,559</b>	<b>-6.39%</b>	<b>5.00%</b>
Intérêts de la dette	4,518	4,728	9,185	12,591	11,729	-6.85%	26.93%
<b>Epargne brute</b>	<b>93,037</b>	<b>111,633</b>	<b>125,812</b>	<b>114,056</b>	<b>106,830</b>	<b>-6.34%</b>	<b>3.52%</b>
Remboursement du capital	2,583	8,569	6,130	7,115	7,774	9.26%	31.71%
<b>Epargne nette</b>	<b>90,453</b>	<b>103,063</b>	<b>119,682</b>	<b>106,940</b>	<b>99,055</b>	<b>-7.37%</b>	<b>2.30%</b>

*En Millions d'euros*



### III. La gestion de la dette

#### 1 Diminution de l'encours de la dette

La Collectivité Territoriale de Corse n'a pas mobilisé, comme en 2009, d'emprunt au cours de l'exercice 2010.

L'encours de la dette au 31 décembre 2010 s'établit à 308,265 M€, se décomposant ainsi :

- 269,500 M€ en emprunt de type classique
- 38,765 M€ en emprunt de type « revolving » (CLTR, droit de tirage)

Le CLTR permet d'apporter à la collectivité la trésorerie nécessaire de janvier à mars, c'est-à-dire jusqu'au versement par l'Etat de la DGD-DCT.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evol 10/n-1	Evol moy. 03-10
<b>Encours de la dette</b>	55.3	93.2	127.7	238.9	300.3	323.2	316.0	308.2	- 2.50 %	28 %

*Données en millions d'euros.*

La capacité de désendettement de la collectivité (encours/épargne brute) s'établit en 2010 à 2.89 ans.

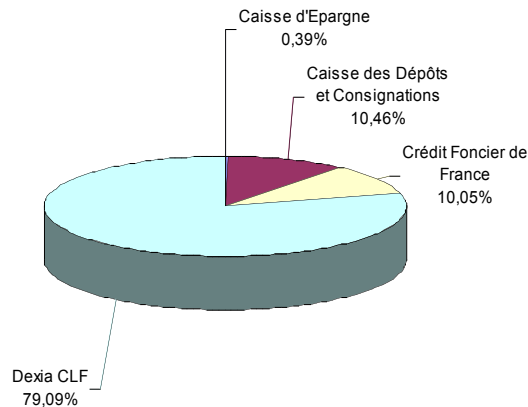
Indicateurs synthétiques de la dette :

1. Taux moyen ExEx Annuel : 4,74 % (3,80 % au 31 décembre 2009)

2. Durée de vie moyenne<sup>2</sup> : 14 ans et 7 mois
3. Durée de vie résiduelle<sup>3</sup> : 23 ans et 5 mois

## 2 La répartition des emprunts

- La répartition par prêteurs au 31 décembre 2010 est la suivante :



- Par nature de taux :

NATURE TAUX	CRD	% ENCOURS
Fixe	159 513 996.00	51.75
Fixe faible	53 786 112.00	17.45
Variable faible	53 786 129.00	17.45
Variable	41 119 558.00	13.36
<b>Dettes globales</b>	<b>308 265 795.00</b>	<b>100.00</b>

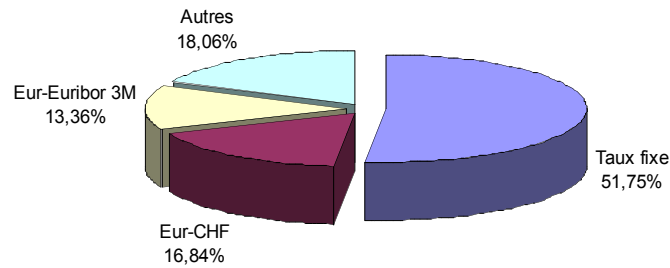
Un tiers de l'encours de la Collectivité est ainsi positionné sur des contrats structurés ce qui représente un risque important de progression non maîtrisée des frais financiers.

<sup>2</sup> Il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année). La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement

<sup>3</sup> Il s'agit de la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt



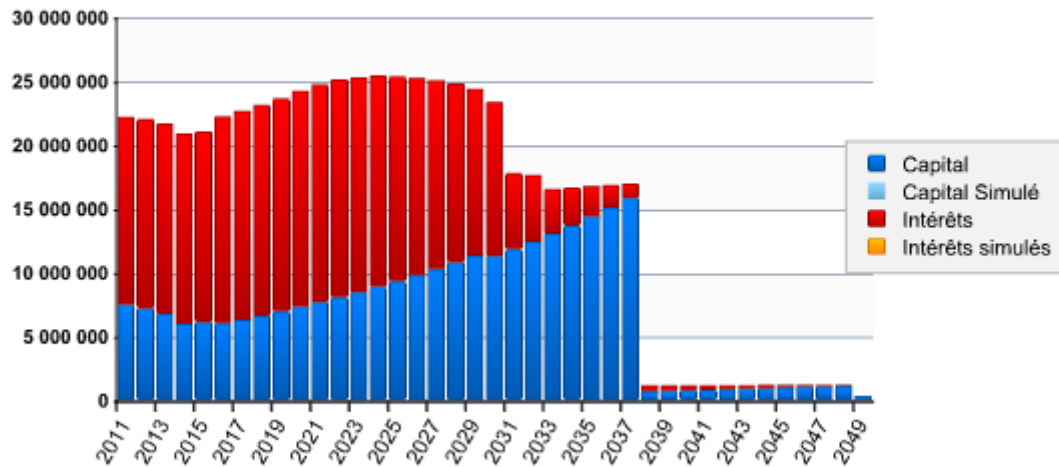
- Par type d'index :



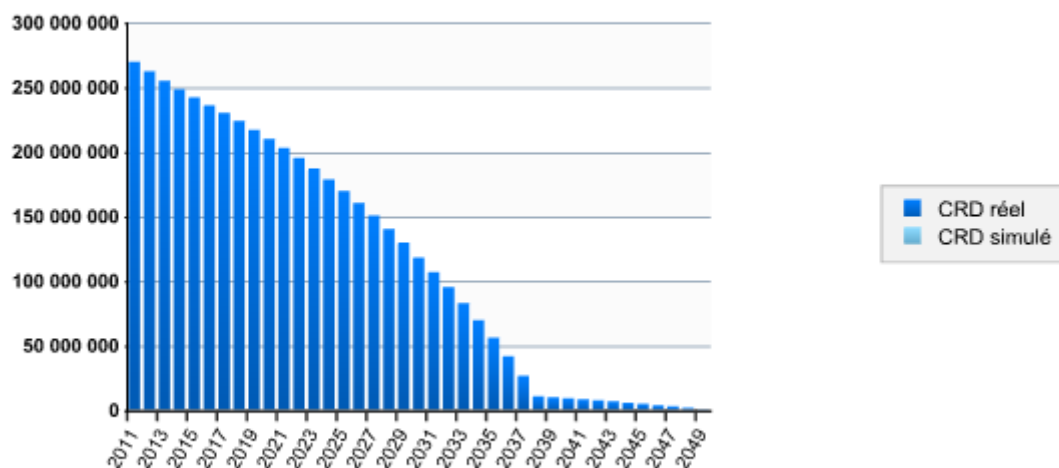
### **3 Données prévisionnelles des flux de remboursement et de l'évolution du CRD**

Les deux graphes ci-après retracent l'extinction de la dette de la Collectivité :

#### **Flux de remboursement**



## Evolution du CRD

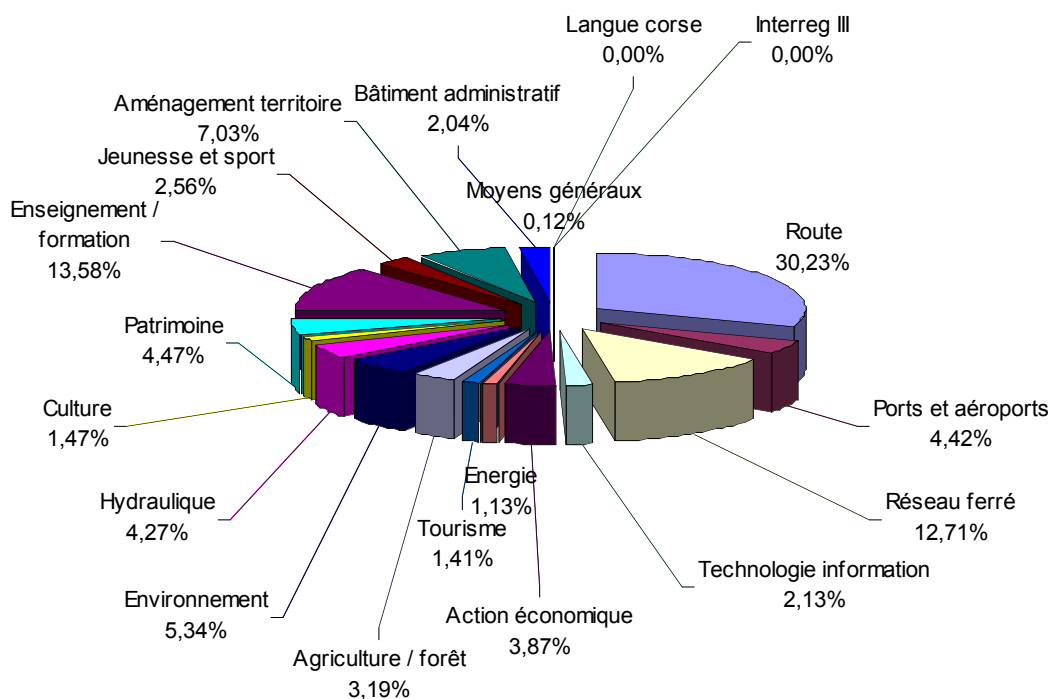


### IV. Etat de la gestion pluriannuelle

#### 1 Les autorisations de programmes

L'écart AP/CP au 31 décembre 2010 s'élève à 717.9 M€, en augmentation de 8,3 % par rapport à l'année précédente (Pour mémoire, cet écart était de 662,8 M€ en 2009 et de 553,1 M€ en 2008). L'augmentation concerne principalement les secteurs des routes, du réseau ferré et des constructions universitaires.

Le stock d'autorisations de programmes se décompose ainsi :



Il est à noter que 45,7 M€ d'AP non affectées ont été annulées contre 20,4 M€ en 2009.

Le ratio de couverture s'établit à 4,52, ratio qui se dégrade par rapport à l'année précédente (2,96 en 2009). Il faut quatre années et demie de crédits de paiements 2010 pour couvrir le stock d'AP restant à mandater au 31 décembre 2010.

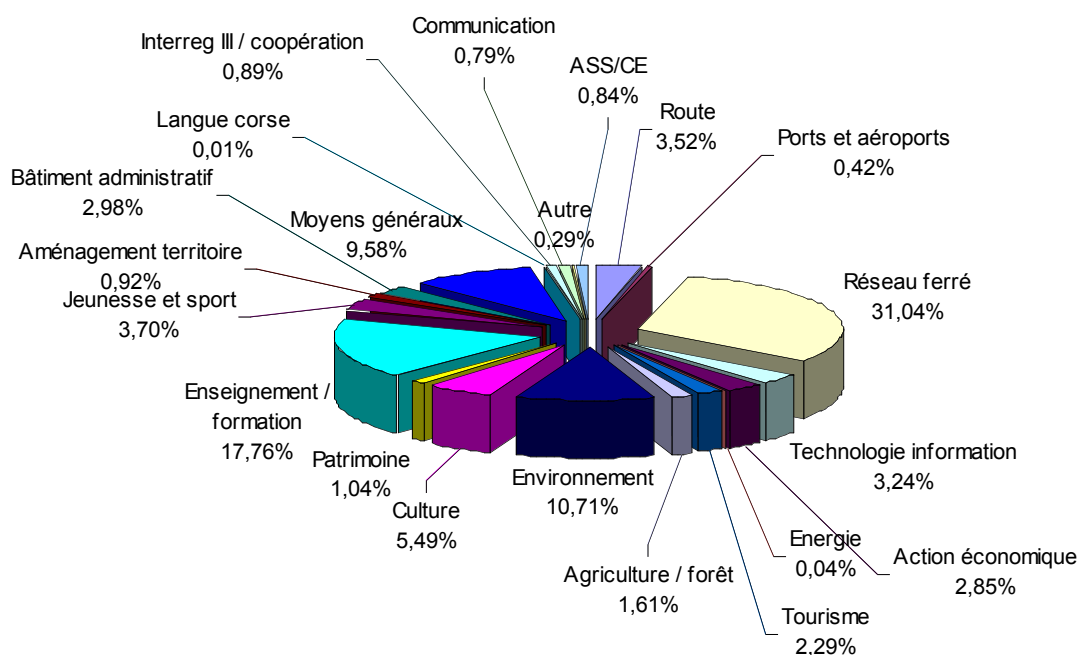
## **2 Les autorisations d'engagement**

Le poste « personnel » est sorti de la gestion en AE/CP en 2010. Pour mémoire, le montant des AE voté en 2009 avait été de 48,350 M€.

L'écart AE/CP au 31 décembre 2010 s'élève à 83,853 M€ contre 68.7 M€ en 2009, soit une augmentation de 22 %. Cet écart de 2010 est du niveau de celui de 2008.

Le ratio de couverture est de 0,25, soit trois mois en 2010 contre un peu plus de deux mois en 2009.

Le stock d'autorisations d'engagements se décompose ainsi :



## V. Données synthétiques du bilan comptable

L'instruction M71 a pour objet d'améliorer et de renforcer la comptabilité patrimoniale des collectivités locales.

Le bilan présente la situation patrimoniale d'une collectivité à la clôture d'un exercice comptable. Il est composé de deux parties, l'actif (ou emplois) qui est constitué des biens et valeurs appartenant à la région, et le passif (ressources) qui est constitué des moyens dont la région dispose pour financer ses emplois.

Le bilan comptable synthétique de la Collectivité s'établit ainsi au 31 décembre 2010 :

ACTIF				PASSIF			
	VNC nette 2009	VNC nette 2010	Evol en % n-1		2009	2010	Evol en % n-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 191 055.46</b>	<b>1 213 899.25</b>	<b>1.92</b>	<b>Dotations</b>	<b>512.00</b>	<b>1 770.68</b>	<b>245.84</b>
<i>Terrain</i>	6 423.83	8 310.93	29.38	<i>Fonds globalisés</i>	176 926.00	193 816.87	9.55
<i>Construction</i>	81 223.73	97 762.31	20.36	<i>Réserves</i>	1 576 499.98	1 699 731.36	7.82
				<i>Différences sur réalisations immobilisations</i>	- 46 866.13	- 87 320.87	86.32
<i>Réseaux et installations de voirie divers</i>	139 033.57	140 803.42	1.27	<i>Report à nouveau</i>	0.00	0.00	-
<i>Immobilisations en cours</i>	1 076 846.74	1 139 964.89	5.86	<i>Résultat de l'exercice</i>	123 231.38	108 512.43	-11.94
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	3 473.19	3 496.91	0.68	<i>Subventions transférables</i>	414 210.45	438 073.26	5.76
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 307 001.06</b>	<b>1 390 338.46</b>	<b>6.38</b>	<i>Subventions non transférables</i>	35 254.98	46 502.94	31.90
<b>Immobilisations financières</b>	<b>56 512.10</b>	<b>56 375.36</b>	<b>-0.24</b>	<i>Droit affectant</i>	35.70	35.70	-
Stocks	0.00	0.00	-	<b>Total fonds propres</b>	<b>2 279 804.35</b>	<b>2 401 122.37</b>	<b>5.32</b>
Créances	13 515.37	5 590.01	-58.64	<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0.00</b>	<b>800.00</b>	<b>-</b>
Valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	-	<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>319 687.77</b>	<b>310 654.18</b>	<b>-2.83</b>
Disponibilités	70 765.42	81 442.34	15.09	<i>Fournisseurs</i>	19 117.35	20 131.91	5.31
Autres actifs circulant	458.22	458.22	-	<i>Autres dettes à court terme</i>	20 655.50	15 607.74	-24.44
<b>Total actif circulant</b>	<b>84 739.01</b>	<b>87 790.56</b>	<b>3.60</b>	<b>Total dettes à court terme</b>	<b>39 772.85</b>	<b>35 739.66</b>	<b>-10.14</b>
				<b>TOTAL DETTES</b>	<b>359 460.63</b>	<b>346 393.84</b>	<b>-3.64</b>
<i>Comptes de régularisation</i>	4.94	0.14	-97.17	<i>Compte de régularisations</i>	47.59	87.56	83.99
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 639 312.57</b>	<b>2 748 403.78</b>	<b>4.13</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 639 312.57</b>	<b>2 748 403.78</b>	<b>4.13</b>

Données en K€

VNC : Valeur nette comptable (amortissements et provisions déduits)

Le total du bilan s'élève à 2 748 M€, soit une augmentation de 109 M€ par rapport à 2009 (+ 4,13 %).

## **1 Descriptif de l'Actif**

Les immobilisations représentent 94,75 % de l'actif de la région.

### **1.1 Actif immobilisé :**

Le montant des immobilisations incorporelles augmentent de près de 23 M€ en 2010 par rapport à l'exercice précédent. Elles sont essentiellement constituées de subventions d'équipement versées à des tiers.

Les immobilisations corporelles sont en augmentation de près de 87,3 M€ par rapport à 2009. Les immobilisations en cours représentent 82 % des immobilisations corporelles. Cette proportion est beaucoup trop importante. La Collectivité a entrepris au cours de l'exercice 2010 une reprise de l'inventaire comptable de la période 2005-2009. Cette reprise va permettre au cours de l'exercice 2011 de réduire de manière importante le montant des immobilisations en cours. Sur le premier trimestre 2011, un certificat de transfert du chapitre 23 au chapitre 21 de 172 M€ a ainsi été transmis au payeur régional concernant la voirie régionale. Il s'agit de rendre le bilan comptable fidèle au patrimoine comptable de la Collectivité.

La reprise de l'inventaire comptable a eu pour conséquence en 2010 un rattrapage des amortissements non effectués, ou de manière incomplète sur la période 2005-2009.

Les immobilisations financières s'élèvent à 56,375 M€ et se décomposent ainsi :

- Participations financière au capital de sociétés : 35,653 M€
- Avances remboursables : 8,119 M€
- Dépôts et cautionnement : 3,293 M€
- Prêts accordés : 2,290 M€

### **4.1.2 Actif circulant :**

Les créances sont constituées des titres émis par la Collectivité non recouverts au 31 décembre 2010. Leur montant a diminué de moitié par rapport à l'année précédente, s'établissant ainsi à 5,890 M€. Le débiteur principal est l'ODARC avec une dette de près de 1,2 M€

Les disponibilités représentent un montant de 81,442 M€ au 31 décembre 2010, il s'agit essentiellement du compte 515 du trésor. Ce montant élevé s'explique par la contrainte juridique et comptable d'actionner le droit de tirage du CLTR (38,765 M€) avant la clôture des comptes pour solder les comptes 16449 et 51932.

## **2 Descriptif du Passif**

Le passif se décompose de la façon suivante :

## 2.1 Les capitaux permanents

Ils sont constitués des capitaux propres et des dettes financières à long terme (ICNE inclus) et représentent plus de 2 711 M€ au 31 décembre 2010. Ils représentent 98,67 % du total du passif de la collectivité, et financent entièrement l'actif immobilisé. La règle du financement des emplois stables par des ressources stables est respectée.

Les capitaux propres sont les ressources non empruntées par la région et sont constitués :

- Du FCTVA : la collectivité ayant rempli les objectifs du plan de relance, il est calculé sur les dépenses effectuées en n-1 ;
- Des réserves (cumul des résultats annuels de fonctionnement affectés à la section d'investissement) : la particularité de la collectivité est que la totalité du résultat de fonctionnement de l'exercice est affecté à la section d'investissement ;
- Des dotations diverses (1,770 M€ au 31 décembre 2010)
- Des subventions transférables (438 M€) et non transférables (46,5 M€) : les subventions perçues par la région le sont principalement pour la voirie régionale, le poste des « subventions transférables » est disproportionné et nécessitera un transfert d'une partie de celles-ci au poste « subvention non transférable » lors de l'adoption du BS 2011.

Les capitaux propres de la région représentent plus de 87 % des ressources de la collectivité et 88,54 % des capitaux permanents, ce qui démontre une structure financière saine.

Les dettes à long terme sont constituées de l'encours de dette de la région ainsi que du montant des ICNE. Il est en baisse de 2,83 % par rapport à l'année précédente.

La collectivité n'a en effet pas mobilisé d'emprunt en 2009 et 2010.

## 2.2 Provisions pour risques et charges

La Collectivité a constitué une provision semi-budgétaire d'un montant de 0,8 M€ concernant une demande indemnitaire dans le cadre du marché RN 196 pour le créneau de dépassement de Casalabriva.

## 2.3 Dettes à court termes

Il s'agit des mandats ordonnancés par la collectivité et n'ayant pas fait l'objet d'un paiement effectif au 31 décembre 2010. Elles ne représentent que 1,3 % du passif.

## **3 Fonds de roulement**

Il correspond à la différence entre les capitaux permanents et l'actif immobilisé. Son montant est de 51,163 M€ au 31 décembre 2010 et permet de couvrir intégralement les dettes à court terme.

## **V. Conclusion**

En conclusion de ce rapport, il vous est demandé de bien vouloir :

- Arrêter le compte de gestion établi par Monsieur le Payeur régional ;
- Adopter le compte administratif de l'exercice 2010 dont les résultats sont conformes au compte de gestion établi par Monsieur le Payeur régional
- Arrêter le résultat de la section de fonctionnement à 108 512 431,13 € et le solde d'exécution de la section d'investissement à - 60 066 158,25 €.